

Communiqué – mai 2025

Valorisation du Peuplier au château d'Ussé : un projet ambitieux de boisement (50 ha) porté par Néosylva.

Le 28 mars 2025, Néosylva présentait un projet de boisement en peupliers dans un cadre d'exception, sur le site emblématique du château d'Ussé (Indre-et-Loire) situé au cœur de la Vallée de la Loire, et classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette rencontre, réunissant entreprises, partenaires et acteurs de la filière forêt-bois, a permis de mettre en lumière une opération exemplaire sur le plan technique et sur le plan environnemental, portée par Néosylva en collaboration avec le gestionnaire forestier local.

Sur cette propriété, le propriétaire a confié à Néosylva la gestion d'une centaine d'hectares d'anciennes terres agricoles, dont **plus d'une cinquantaine d'hectares seront plantés**. La complexité du projet ne résidait pas tant dans sa taille que dans la **sensibilité du site** :

- zonage Natura 2000,
- intégration au Parc naturel régional
- proximité immédiate d'un monument historique.

Malgré cela, le projet a pu voir le jour grâce à une **approche rigoureuse et surtout collaborative**.

En lien étroit avec le gestionnaire forestier local, Amaury Pithois (Cabinet d'expertise forestier de Touraine), un travail approfondi a permis de :

- Identifier les enjeux écologiques (ripisylves, haies, biodiversité),
- Intégrer les attentes des services de l'État,
- Inclure des travaux de restauration écologique,
- Valoriser le projet par une labellisation carbone,
- Tout en prévoyant la production de bois d'œuvre de qualité.

Les conditions habituelles de plantation ont été adaptées aux particularités et exigences locales, par exemple :

- La plantation a été réalisée avec une densité de 156 tiges par hectare (maillage 8 x 8 m).
- Une bande de 10 mètres a été prévue en bord de rivière pour le développement naturel des ripisylves.

- Volontairement, aucune protection contre le gibier n'a été utilisée. La DREAL était très sensible au fait qu'il n'y ait pas de plastique, et ce choix était techniquement possible grâce à la faible pression de grand gibier dans cette zone. Ce choix calculé permet de réallouer le budget à d'éventuels regarnis en cas de dégâts, sans surcoût.

Sur le plan sylvicole, cinq cultivars de peupliers ont été sélectionnés pour leur adaptation aux stations présentes et pour leur complémentarité sanitaire : Diva, I-45/51, Tucano, Vesten et AF8.

Le chantier a été confié à trois entreprises locales expérimentées, garantissant une exécution soignée, une disponibilité adaptée à la surface à traiter et un entretien rigoureux.

Le projet, intégralement financé par Néosylva à hauteur d'environ 370 000 €, permet au propriétaire de bénéficier d'un revenu forestier futur sans avance de trésorerie, sans risque opérationnel, et sans contrainte de gestion.

Le projet en quelques chiffres :

Cours d'eau et fossé : 13.8 km

Alignements à créer : 5.3 km

Mare : 2 200 m²

Haie champêtre conservée : 12.6 km

Arbres remarquables : 6

Zonage : UNESCO – Natura 2000

Nombre de plants : 7865 plants

Nombre de cultivars : 5

Nombre d'entreprises impliquées : 3 ETF

Gestionnaire : Forestière de Touraine

Ce projet illustre la démarche portée par Néosylva : accompagner les propriétaires privés, y compris sur des parcelles peu valorisées ou soumises à des contraintes réglementaires fortes, en leur proposant un schéma clé en main incluant l'étude, le financement, la mise en œuvre des travaux et l'entretien.

Pour les entreprises de travaux forestiers, c'est aussi l'opportunité de proposer à leurs clients un partenaire fiable, capable de sécuriser et financer des projets sur le long terme, tout en contribuant au renouvellement des peupleraies françaises.

Pour la filière forêt-bois, c'est une façon de remettre en culture des peupleraies, en valorisant cette essence utile, rapide et renouvelable, au bénéfice de la biodiversité, de l'économie locale et du climat.

Pour en savoir plus : www.neosylva.fr